

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance du Conseil des commissaires du 17 février 2015, tenue à l'école Wilfrid-Léger de Waterloo, le Conseil des commissaires a :

Félicité l'implication et l'engagement des enseignants de l'école Wilfrid-Léger, Carl Ouellet, Julie Bourassa, Nathalie Arsenault, Sébastien Rouleau et Marc Bombardier, pour leur détermination à favoriser la persévérance scolaire et la réussite de leurs élèves grâce au programme Exploration à la formation professionnelle.

Salué le travail d'exception fait par les enseignants de l'école Wilfrid-Léger, Daniel Bélanger et Isabelle Privé, dans le cadre du programme Formation préparatoire au travail.

Reconnu le travail d'excellence effectué par l'équipe du programme Formation aux métiers spécialisés, soit les enseignants Jimmy Royer, Stacy Sanschagrin et Karine Houle, de l'école Wilfrid-Léger.

Félicité la détermination d'Émilie Lévis, enseignante à l'école Wilfrid-Léger, pour son engagement dans le projet communautaire en collaboration avec la Maison des jeunes.

Approuvé les projets et candidats sélectionnés pour les Prix Distinction de la Fédération des commissions scolaires du Québec et du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie.

Accepté de faire la promotion à l'interne, comme à l'externe, du service téléphonique 211.

Adopté le Règlement 2-Code d'éthique et de déontologie tel que présenté, remplaçant et abrogeant toute version antérieure.

Nommé monsieur Jean Bellehumeur à titre de président, monsieur Maurice Plante et madame Diane Miron à titre de membres du Comité d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et, a fixé la rémunération du même comité.

Autorisé la formation d'un comité de sélection pour l'octroi de contrat pour l'agenda.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance du Conseil des commissaires du 17 février 2015, tenue à l'école Wilfrid-Léger de Waterloo, le Conseil des commissaires a :

Adopté la composition du comité de sélection d'une œuvre d'art pour le projet d'agrandissement du Centre de Formation Professionnelle du Campus Brome-Missisquoi à Cowansville (Boucherie).

Octroyé à NÉVÉ Réfrigération Inc de Longueuil, le contrat de remplacement de la tour d'eau à l'école Joseph-Hermas-Leclerc.

Nommé monsieur Hugo Laliberté à titre de représentant autorisé auprès de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec.

Mandaté et nommé le vérificateur externe, la firme Raymond Chabot Grant Thornton (bureau de Cowansville), pour l'exécution du mandat de vérification conformément aux conditions et exigences du MELS.

Délégué le directeur adjoint et l'agente d'administration du service des ressources financières, responsables de la gestion de compte de carte de crédit auprès de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Le Conseil exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a :

Mandaté la firme GT&A Gestion de risques Inc. afin de préparer l'appel d'offres pour une police d'assurance, pour l'ensemble des commissions scolaires du Regroupement des commissions scolaires de l'est du Québec.

Octroyé à l'entrepreneur Équipement de Théâtre G.C. Ltée de LaSalle, le contrat de construction pour la mise en conformité des porteuses de scènes à l'école Joseph-Hermas Leclerc.

Autorisé la participation de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs à l'appel d'offres pour les services de mobilité cellulaires avec le Centre des services partagés du Québec.